



Caen, le 06 novembre 2013

## COMMUNIQUE

La filière équestre, déjà affaiblie, subit de plein fouet la décision de l'Assemblée Nationale de répondre favorablement aux injonctions de Bruxelles en augmentant le taux de TVA appliqué aux centres équestres, celui-ci passant de 7 à 20% au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La FFE et le GHN sont encore en discussion avec le Gouvernement.

Suite à la décision du 22 octobre de l'Assemblée Nationale, une large mobilisation s'organise autour de diverses actions. Le Comité Régional d'Équitation de Normandie tient à soutenir les actions que mènent ses Comités Départementaux d'Équitation pour accompagner et défendre les centres équestres.

Le Comité Régional d'Équitation de Normandie s'organise de son côté pour mettre en place une action pertinente qui servira au mieux les intérêts de nos clubs.

Guy Schumacher, président du COREN, a interrogé la FFE quant à sa position sur les actions qui s'organisent. La FFE par l'intermédiaire du délégué général, Frédéric Bouix, répond :

*« S'agissant des manifestations, aucune opération nationale conjointe avec le GHN n'est à ce jour programmée. »*

*Plusieurs initiatives départementales et régionales voient le jour, coordonnées pour la plupart par des CRE/CDE ou des délégués locaux du GHN.*

*Ces opérations doivent rester « calmes et pacifiques », elles ont pour principal objectif de sensibiliser le public et les élus sur la réalité de l'équitation d'un point de vue économique, et sur les conséquences qu'aurait un passage de la TVA à taux plein ».*

Nous ferons le nécessaire pour vous tenir informés des évolutions de la situation.

**A NOTER** : La TVA applicable au 1er janvier 2014 fera l'objet d'une intervention du GHN et de FFE Ressources, lors du séminaire des enseignants et dirigeants du COREN, le 21 novembre prochain.  
Inscriptions sur [www.chevalnormandie.com](http://www.chevalnormandie.com)

L'équipe du COREN